

Le (riirem se déclare : « pour une expertise et une information indépendante sur les rayonnements électromagnétiques ambiants ! »

La France vient de passer le cap des 45 millions d'abonnés au téléphone mobile. Les émetteurs de Télévision Numérique Terrestre (TNT) couvrent désormais près de 50 % de la population. L'identification et la traçabilité, par ondes radio, des livres et des cartes de transport sont de plus en plus utilisées. Le département de la Manche teste le réseau électrique pour apporter l'Internet à domicile.

Quel est l'impact de ces rayonnements sur le vivant ? Quels sont les risques, biologiques ou sanitaires, de ces technologies ? Comment s'en protéger et réduire notre exposition et celle de nos enfants?

Face aux discours politiquement corrects et rassurants des pouvoirs publics et des industriels, ces questions légitimes deviennent polémiques. Pourtant le grand public, les professionnels du bâtiment, de la santé, les élus, les consommateurs, ont besoin d'une information claire, objective, distincte des intérêts industriels impliqués.

C'est pourquoi **nous nous sommes réunis** pour créer un **Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements Electromagnétiques** non ionisants.

« Informer, mesurer, proposer... »

Ces principes d'action sont les trois axes de travail choisis par le (riirem. A la fois centre de ressources et laboratoire de recherches, doté d'un conseil scientifique européen, le (riirem veut intervenir pour faire avancer le débat.

« Il ne s'agit pas d'être contre l'innovation technologique, mais de se doter de moyens pour vérifier l'innocuité de celle-ci sur la santé de la population », a déclaré **Michèle Rivasi, Présidente du (riirem**. « Par exemple, pour les lignes à haute tension et la téléphonie mobile, les faits et les preuves des effets thermiques et non thermiques des rayonnements électromagnétiques existent. Les bonnes pratiques de prévention aussi. Il est temps que cela se sache et libérer l'information pour agir dans l'intérêt des citoyens ! »

Outre l'information du public et la mise en place d'études sanitaires indépendantes, les premières actions du (riirem vont viser à promouvoir un protocole de mesures fiable, préconiser des normes d'exposition en faveur de la protection des populations, et diffuser les bonnes pratiques identifiés en France ou dans d'autres pays.

Composition du Bureau

Le bureau du (riirem réunit des scientifiques et experts reconnus, spécialistes des pollutions de l'environnement

Michèle Rivasi, présidente

Professeur Agrégé de Biologie école Normale Sup. Expert en radioprotection, champs électromagnétiques, sujets environnementaux majeurs et leur relation avec la santé publique. Fondatrice et ex-Présidente de la CRIIRAD, ex directrice de Greenpeace France, co-fondatrice de l'OVALE avec Corinne Lepage.

Madeleine Madoré, vice-présidente

Pharmacien, Diplôme Universitaire de la Faculté de médecine Santé Environnement, Chronobiologie, Médecine prédictive. Fondatrice en 2000 de l'ADRES (Association Défense Recherche Environnement Santé) regroupant collectif de riverains et scientifiques indépendants. Membre de l'OVALE.

Catherine Gouhier, secrétaire

Diplômée de Physique de la Faculté des Sciences de Nantes. Consultante en environnement électromagnétique, elle réalise depuis 20 ans des mesures de champ électromagnétique dans les habitations, les entreprises, les administrations, les lieux publics et les bâtiments d'élevages.

Pierre Le Ruz, trésorier

Docteur en physiologie animale, expert européen des nuisances électromagnétiques et de la radioprotection. Auteur de livres et de publications sur les effets biologiques des radiations non-ionisantes. Fondateur du CEPPEM (Centre d'Etude en Protection Electromagnétique). Directeur scientifique de l'ABPE-Recherche (Association Biologie Prospective Environnement).

Conseil scientifique

Notre « comité des sages », composé d'experts et spécialistes de l'électromagnétisme naturel, biologique et artificiel

Joseph Agie de Selsaten, Dr ès Sciences, Président de Teslabel

Jean-Claude Albaret, Dr en médecine

Madeleine Bastide, Pr en immunologie

Pierre Cornillot, Fondateur et Doyen de la faculté de médecine de Bobigny

Laurence Bonhomme Faivre, Pharmacien hospitalier, universitaire

Claudio Gomez-Perreta, Dr en médecine, Hospital Lafé, Valencia

Catherine Gouhier, Physicien

Madeleine Madoré, Pharmacien

Pierre Le Ruz, Dr en physiologie animale, professeur hors classe

Eliane Spitery, Dr en médecine

Lignes à Haute et Très Haute Tension **Combien de leucémies avant d'agir ?**

A Louvres, dans le Val d'Oise, les habitants d'un lotissement vivent à quelques mètres du passage d'une ligne à 400 00 volts. Au Mans, un autre lotissement s'est construit à quelques mètres d'une ligne à haute tension. Près de Vannes, à Saint Avé, une maison se bâtit à 5 mètres d'une 90 000 Volt, l'inspection du travail a fait cesser les travaux pour risque d'électrocution. Près de 200 000 personnes en France vivraient à moins de 100 mètres d'une ligne à très haute tension. Compte tenu de ce que l'on sait des effets de ces lignes électriques sur la santé, **cette situation est scandaleuse et inacceptable.**

Les enfants en première ligne

"Si l'on examine les tumeurs du cerveau et d'autres diagnostics, **on constate que le risque de leucémie est de 69 % plus élevé que la moyenne si l'on se trouve à moins de 200 mètres d'une ligne à haute tension, et de 23 % plus élevé si l'on se trouve à une distance comprise entre 200 et 600 mètres d'une ligne à haute tension**" a expliqué Gerald Draper, directeur de recherche à l'université d'Oxford. L'étude d'épidémiologie réalisée de 1997 à 2001 et rendue publique en juin 2005 porte sur 60 000 enfants britanniques, pour moitié issue du registre national des tumeurs infantiles.

Ces résultats statistiquement significatifs - l'étude Draper est l'une des plus vastes réalisée à ce jour - confirment le risque cancérigène des lignes à haute et très haute tension chez leurs riverains, et plus particulièrement les enfants.

Le lien entre les champs magnétiques des lignes à haute tension et la fréquence des leucémies infantiles a été mis en évidence dès 1979. "Depuis, des dizaines d'études épidémiologiques, de plus en plus sophistiquées, ont été publiées", résume ainsi Peter Boyle, le directeur du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer). En 2000, le CIRC a conclu : "il apparaît pour l'ensemble de ces travaux un doublement du risque de leucémie infantile, pour une exposition supérieure à 0,4 microTesla". Pourtant, un arrêté a fixé en 2001 la limite d'exposition à 100 microTesla en France !... Une exception culturelle dont la population française se dispenserait.

Pour des couloirs de sécurité interdits aux permis de construire

Nous demandons aux pouvoirs publics de créer des couloirs de sécurité de 300 mètres de part et d'autres des lignes existantes et excluant tous permis de construire. Nous leur demandons aussi de limiter l'exposition du public à 0,2 microTesla, telle que le recommandent les institutions internationales. Enfin, la réplique en France de l'étude Draper nous semble la solution la plus efficace pour, à court terme, disposer de données épidémiologiques à proximité des lignes HT et THT.

Ces mesures, simples, sont les seules adaptées aux risques électromagnétiques avérées des lignes à haute tension. Le consensus scientifique existe. Les pouvoirs publics anglais travaillent à ces solutions. Et en France ?... Combien faudra-t-il de leucémies avant d'agir ?